

Article 31 du Règlement

Cet établissement d'enseignement postsecondaire est le seul de ce genre dans l'ouest du Canada et répond à un besoin vital dans le Grand Victoria.

Étant donné que le collège militaire Royal Roads est une ressource nationale très bien cotée dans l'Ouest et qu'on a besoin de cet établissement adjacent à nos installations de défense sur la côte ouest, je suis convaincu que ce serait une grave erreur de fermer ce collège ou d'annuler son programme.

J'exhorte la ministre associée de la Défense nationale à rassurer mes électeurs et les autres habitants de la région en confirmant que le collège Royal Roads n'est pas menacé par les compressions et qu'il pourra poursuivre son oeuvre fructueuse à Victoria.

* * *

L'AÉROPORT INTERNATIONAL PEARSON

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, il a fallu sept mois pour que le rapport de l'évaluation environnementale sur l'aéroport de Vancouver soit publié. Quant à l'évaluation concernant l'aéroport international Pearson, le ministère des Transports ne recevra le rapport qu'un an après la fin des audiences.

Ces délais sont ridicules. S'il faut faire des évaluations environnementales, et je crois qu'il le faut, le ministre de l'Environnement devrait présenter immédiatement un projet de loi prévoyant que les questions environnementales doivent être traitées rapidement.

Autrement, la population finira par s'insurger contre l'idée même d'audiences sur la protection environnementale et n'en appuiera plus le principe parce que cette procédure nuit à la réalisation des projets envisagés.

* * *

[Français]

LES MINORITÉS LINGUISTIQUES

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur le Président, je pose la question: Qui parle au nom des minorités linguistiques au Cabinet fédéral? Qui défend les intérêts des groupes de langue minoritaire au pays aujourd'hui?

On sait que le secrétaire d'État est malade et nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Mais je pose la question: Au Cabinet, dans le moment, qui défend les intérêts des minorités linguistiques?

On sait qu'il y aura une coupure de 10 p. 100 dans les programmes qui touchent la promotion, qui touchent la langue d'enseignement à travers le Canada? Je pose la question encore une fois: Qui va parler et qui va défendre les intérêts des groupes minoritaires, anglophones, au Québec, comme francophones hors Québec? Je pose la question: Le premier ministre qui, lui, n'a pas rencontré les groupes depuis 1984, pas une seule fois, a-t-il eu le coeur, la volonté ou le courage de rencontrer ces groupes? Je lui demande, en public: Voulez-vous, monsieur le premier ministre, tenir parole? Vous aviez promis, en avril 1992, que vous rencontriez les groupes. Allez-vous les rencontrer d'ici peu pour régler ce problème qui attend et qui perdure?

* * *

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Felix Holtmann (Portage-Interlake): Monsieur le Président, l'Accord de libre-échange a entraîné une augmentation spectaculaire des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis, à tel point que nous sommes en voie de devenir de vrais mécènes.

À l'heure actuelle, monsieur le Président—et je suis heureux que vous soyez assis—, avant même qu'un accord de libre-échange nord-américain ne soit signé, il y a une entreprise de Leamington, en Ontario, qui vend des cactus au Mexique. Il faut le faire: vendre des cactus au Mexique. Cette entreprise crée de l'emploi pour des centaines de Canadiens.

Qui ne croit pas dans la capacité des Canadiens d'exporter dans le monde entier les produits qu'ils fabriquent, monsieur le Président? Seuls les gens d'en face qui seront bien forcés maintenant de reconnaître que la vente de cactus au Mexique n'est qu'un début et que l'Accord de libre-échange nord-américain permettra de faire bien plus encore.

* * *

LA RÉFORME DE L'IMPÔT FONCIER

M. Sergio Marchi (York-Ouest): Monsieur le Président, le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario pro-